



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N°155 29 AVRIL 2019

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

LE CAPITAL
FLOTTANT
D'ORAGROUP
DESORMAIS
LOGE A LA
BRVM

CAP-VERT :
ACCELERATION
DE LA
CROISSANCE
ECONOMIQUE

ETHIOPIE :
APPEL A
MANIFESTATION
POUR LA
PRIVATISATION

CONGO-BRAZZAVILLE :
LE GROUPE VIVENDI
AFRICA DEPLOIE LE
PREMIER RESEAU
INTERNET TRES HAUT
DEBIT AU CONGO

AFRIQUE DU
SUD : CLICKS
POUR SUIT SON
FORT
DEVELOPPEMENT

CONGO-
BRAZZAVILLE :
CREATION DU
CLUB CONGO-
FRANCE

GUINEE :
TROISIEME EDITION
DU FORUM DE
L'ETUDIANT
GUINEEN (FEG)

TANZANIE :
MULTIPLICATION
DE GARANTIES
FINANCIERES POUR
LE BARRAGE DU
STIEGLER'S GORGE

CAMEROUN : LES
MODALITES DE
CREATION ET DE
GESTION DES ZONES
ECONOMIQUES
SONT FIXEES



ACTUALITE REGIONALE

▼ **Le Canada prêt à augmenter de 1,1 Md USD sa souscription au capital exigible de la Banque africaine de développement (BAfD)**

Le gouvernement canadien vient d'annoncer une augmentation temporaire de sa souscription au capital exigible de la BAD, à hauteur de 1,1 Md USD. Le président de la Banque, Akinwumi Adesina, a salué cette décision et indiqué qu'elle permettra à la Banque d'améliorer sa structure financière et d'augmenter ses prêts. Pour mémoire, le Canada a participé à toutes les augmentations générales de capital de la Banque. A fin juin 2018, le capital total souscrit par le Canada s'élevait à 3,5 Mds USD, dont 252 M USD versés et 3,22 Mds USD en capital exigible. Le Canada figure ainsi au 4ème rang des pays membres actionnaires non africains de la Banque.

✉ alpha.ly@dgtresor.gouv.fr

▼ **Le capital flottant d'ORAGROUP désormais logé à la BRVM**

ORAGROUP, banque panafricaine présente dans 12 pays d'Afrique, est entrée en bourse le 16 avril 2019 à la BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières) à hauteur de 20% de son capital. Les 80% restants sont détenus par divers investisseurs dont Emerging Capital Partners qui demeure l'actionnaire majoritaire. Cette opération s'inscrit dans la continuité de l'offre publique de vente organisée par le groupe d'octobre à novembre 2018, qui s'était soldée par une souscription de 100% du montant de 57 Mds FCFA (87 M EUR) à lever (environ 20 Mds FCFA au titre de nouvelles émissions d'actions et 30 Mds FCFA au titre de cessions d'actions existantes, auxquels s'ajoutent les frais liés à l'opération qui se sont établis entre 3 et 4 Mds FCFA).

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

▼ **Lancement d'un programme de promotion du dialogue public-privé par l'East African Business Council (EABC) et la Trade Mark East Africa (TMEA)**

Le 16 avril 2019, l'EABC et TMEA ont lancé un programme régional couvrant la période 2019-2023 et intitulé « Promotion du Dialogue Public-Privé ». Ce programme vise à favoriser le commerce et les investissements au niveau de la CAE mais aussi, plus largement, au sein de la zone de libre-échange tripartite COMESA-CAE-SADC et de la Zone de Libre-Echange Continentale africaine (ZLEC). Il est porté conjointement par l'EABC, qui rassemble les acteurs du secteur privé à échelle est-africaine et TMEA, une entreprise à but non-lucratif, qui vise la promotion du commerce régional en Afrique de l'Est. L'objectif est de promouvoir un dialogue renforcé, aux niveaux national et régional, tant sur l'harmonisation de la réglementation en Afrique de l'Est, la douane et les barrières non tarifaires que sur les enjeux de contrefaçon.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Cameroun : Standard & Poor's maintient la note du pays et menace de la dégrader si ses indicateurs macroéconomiques ne s'améliorent pas dans les 12 prochains mois

L'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P) vient de confirmer sa note « B/B », attribuée à la dette souveraine à long et à court termes du Cameroun, avec cependant, une perspective négative en remplacement d'une perspective stable conservée pendant plus de 5 ans. La perspective « négative » est expliquée par les risques économiques et politiques auxquels est actuellement exposé le Cameroun et elle expose sa note à une dégradation dans 12 mois, si certains indicateurs macroéconomiques (déficit budgétaire, endettement public...) ne se sont pas améliorés.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ SAO TOME & PRINCIPE : le FMI déclassé le pays, du point de vue de sa dette publique

São Tomé-et-Principe avait atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en mars 2007, annulant 91% de sa dette publique extérieure auprès des bailleurs multilatéraux (FMI et Banque mondiale), mais depuis 2009 l'archipel présentait, selon le FMI, toujours un risque élevé de surendettement. En 2018, l'institution a classé ce pays « à revenu intermédiaire, en situation de fragilité » et désormais « surendetté ». La dette extérieure publique s'élevait à 66,7% du PIB en 2018.

✉ aline.quenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Cap-Vert : accélération de la croissance économique

Selon l'Institut national des statistiques, la croissance du PIB devrait atteindre 5,5% en 2018, après 4% en 2017, soutenue par le dynamisme du secteur public (consommation et investissement) et par la demande extérieure nette. Le taux d'inflation poursuit sa hausse, à 1,3% en moyenne sur 2018 contre 0,8% en 2017, tirée par la hausse des prix des matières premières énergétiques et la baisse de la production de produits frais. Le déficit courant s'établit à 4,5% du PIB, après 7% en 2017. Les réserves de change couvrent 5,6 mois d'importations. Le déficit public a diminué, passant de 3,1% à 2,6% du PIB et l'encours de dette publique de 126,6% à 123,4% du PIB. L'Institut prévoit une croissance de 5,2% et une inflation de 0,9% en 2019.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : plus de 758 M EUR de recettes fiscales mobilisées sur le premier trimestre 2019**

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé avoir mobilisé 497,1 Mds FCFA (758 M EUR) de recettes fiscales au premier trimestre 2019, contre un objectif initial de 511,8 Mds FCFA (780,2 M EUR). Par rapport à la même période en 2018, les recettes mobilisées par la DGI enregistrent une hausse de 4,1%, grâce au dynamisme de plusieurs postes (bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux, patentes, droits d'enregistrement de l'anacarde et impôt sur le revenu des créances). Pour le second trimestre 2019, les objectifs de recettes fiscales sont fixés à 703,2 Mds FCFA (environ 1,2 Md USD).

✉ alpha.ly@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : la commande publique dépassera les 2 000 Mds FCFA en 2019**

A l'occasion d'un déjeuner-débat organisé le 9 avril par la Chambre de commerce et d'industrie française en Côte d'Ivoire, Le Payeur général du Trésor (PGT), Cissé Abdoul Kader, a révélé que la commande publique (marchés publics, délégations de services publics et partenariat public/privé) 2019 en Côte d'Ivoire s'élève à plus de 2 138,6 Mds FCFA (3,26 Mds EUR), soit environ 30% du budget de l'Etat.

✉ alpha.ly@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gambie : la dette publique atteint 65,9 Mds GMD (87% du PIB)**

Le ministre des Finances et des Affaires économiques a annoncé que le stock de la dette publique s'élevait fin 2018 à 65,9 Mds GMD (1,2 Md EUR), dont 54,5% de dette externe. Toutefois, compte tenu de l'opération de « rebasage du PIB » qui a été récemment effectuée, le ratio « dette/PIB » a baissé, passant de 124% en 2017 (avant rebasage) à 87% en 2018.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : hausse de 17,1% des recettes en février 2019**

Selon un rapport de la Direction de la prévision et des études économiques (DPEE), les ressources financières mobilisées par le Sénégal ont atteint 366,1 Mds FCFA (558 M EUR) au terme du mois de février 2019 ; un montant qui représente une progression de 17,1% en glissement annuel, du fait des recettes budgétaires (+13%). Les recettes d'impôt sur le revenu et les bénéfices ont également connu une hausse de 40,9 Mds FCFA (62 M EUR) par rapport à la même période en 2018. Ces hausses ont été toutefois contrebalancées par la baisse du recouvrement des droits d'enregistrement et de timbre, ce qui explique une collecte de l'impôt en progression de 8,7%, atteignant 63,9 Mds FCFA (97 M EUR).

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : Hausse de l'inflation à 4,5% en mars

En mars, l'inflation a progressé de 4,5% sur un an, après un taux de 4,1% en février et de 4% en janvier. Cette augmentation est attribuable à la hausse des prix du groupe « transports » (+6,4% sur un an) qui contribue à hauteur de 0,9 point de pourcentage au chiffre du mois de mars (contre 0,5 pp en septembre) et du groupe « boissons alcoolisées et tabac » (+6,4% également). L'inflation moyenne pour le premier trimestre 2019 s'élève donc à 4,2% sur un an, soit un niveau inférieur à la cible établie par la Banque centrale (4,5%).

 mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : La production minière enregistre une forte contraction au mois de février

En recul depuis juillet 2018 (exception faite de la stagnation du mois d'octobre), la production minière a enregistré sa plus forte contraction depuis mars 2016. Au mois de février, la production s'est ainsi réduite de 1,5% sur un mois et de 7,5% sur un an (après une baisse de 3,3% le mois précédent). Les baisses les plus significatives ont été observées dans le secteur diamantaire (-48% soit une contribution négative de 3,2 points de pourcentage), de l'or (-21%) et du fer (-21%). A l'instar du mois précédent, le secteur des métaux platine a légèrement contrebalancé ces mauvais résultats avec une contribution positive de 3 points de pourcentage. Les épisodes répétés de délestage au mois de février ont participé à la réduction de l'activité économique du pays.

 mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : La production manufacturière continue d'afficher de faibles performances en février

En février, la production manufacturière s'est contractée de 1,8% par rapport au mois précédent après une diminution mensuelle de 1,6% en janvier dernier. En rythme annuel, la production manufacturière s'est maintenue (+0,6% sur un an). Les bonnes performances enregistrées dans le secteur alimentaire (+3,2% et contribution de 0,8 point de pourcentage) et pétrolier (+2,9%) n'ont pas permis de compenser les mauvais résultats du secteur sidérurgique (baisse de 2,6% soit une contribution négative de 0,5 pp) et du secteur du bois (-3,2% et contribution négative de 0,4 point).

 mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Botswana : Maintien de l'inflation à 3,3% en mars

Au mois de mars, l'inflation s'est maintenue à 3,3% sur un an, soit le même niveau qu'au mois précédent. Le niveau des prix est resté quasiment stable dans l'ensemble des secteurs, à l'exception du secteur alimentaire et celui des « hôtels et restaurants ». Pour le premier trimestre 2019, l'inflation moyenne s'établit ainsi à 3,4%.

 mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Lesotho : La Banque centrale maintient le taux directeur à 6,75%

Lors du comité de politique monétaire du 1er avril, la Banque centrale du Lesotho a décidé de maintenir son taux directeur inchangé à 6,75% compte tenu de la bonne maîtrise de l'inflation. Cette dernière s'est élevée à 5% sur un an en janvier et février. Concernant les comptes extérieurs, les réserves de change couvraient 4,5 mois d'importations fin décembre 2018 (contre 4,2 mois à la fin du troisième trimestre), un niveau jugé suffisant par les autorités.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Malawi : Publication du rapport macroéconomique et financier de la Banque centrale pour le mois de février

Le 10 avril, la Banque centrale a publié son rapport présentant l'évolution des indicateurs macroéconomiques et financiers pour le mois de février. Selon ce document, l'inflation a baissé à 7,9% sur un an en février (après 8,8% au mois de janvier) essentiellement grâce au ralentissement des prix non-alimentaires. Par ailleurs, fin février, le stock des réserves de change s'élevait à 867 MUSD soit 4,1 mois d'importations – un niveau en baisse par rapport au mois précédent (920 MUSD soit 4,4 mois d'importations).

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Zambie : Progression du PIB de 2,5% sur un an au dernier trimestre 2018 et de 3,7% sur l'année 2018

Au quatrième trimestre 2018, le PIB zambien a enregistré son taux de croissance le plus faible depuis 2015. Ce dernier s'est élevé à 2,5% sur un an, après une augmentation de 5,6% au trimestre précédent. Les principaux moteurs de la croissance ont été le secteur de la communication (+75% et une contribution de 2,4 points de pourcentage) et de l'éducation (+8%). En revanche, le secteur agricole a affiché une forte contraction (-32%) qui a pesé sur les chiffres de la croissance ce trimestre (contribution négative de 2,4 points de pourcentage). Sur l'ensemble de l'année 2018, la croissance du PIB s'élève à 3,7% - en progression par rapport à 2017 (+3,5%).

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Plus de 56 MEUR de prêts étudiants non remboursés

Selon le *Higher Education Loans Board (HELB)*, organisme public qui octroie des bourses et des prêts étudiants afin d'encourager le suivi de formations reconnues par le Ministère de l'Education kenyan, 67 000 emprunteurs sur les 223 000 étudiants ayant bénéficié d'un prêt du HELB n'ont pas honoré leur remboursement. La perte financière pour l'institution s'élève ainsi à 56 MEUR (6 Mds KES) soit 30% de son portefeuille de crédit. Ces étudiants ont par ailleurs été inscrits sur la liste élaborée par le *Credit Reference Bureau* qui rassemble les emprunteurs présentant un risque de défaut élevé, ce qui limitera *de facto* leur accès aux prêts des banques commerciales et des Saccos. Depuis 2015, plus de deux millions de personnes ont été inscrites sur cette liste.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : Appréciation de la livre soudanaise de 35 % en un mois**

Le 22 avril 2019, la livre soudanaise se négociait sur le marché à 1 USD pour 45 SDG, ce qui représente une remontée d'environ 35 % en un mois. Cette appréciation serait la conséquence de i) dépôts à la Banque centrale effectués par le gouvernement de transition, ii) l'arrêt de l'achat de devises par les proches du président sortant, iii) l'afflux de transferts d'argent de la diaspora suite au chargement politique en cours et, iv) l'annonce d'une aide de 3 Mds USD de l'Arabie Saoudite et des Emirats se décomposant en une aide budgétaire de 500 MUSD et en un approvisionnement pour 6 mois en carburants, blés et médicaments pour un montant total de 2,5 Mds USD.

✉ olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : Renforcement du contrôle financier par le gouvernement de transition**

Quelques jours après sa mise en place, le gouvernement militaire a renforcé le contrôle sur les actifs financiers par une série de mesures : le gel des comptes bancaires des institutions qu'elle a dissoutes dont les comptes du parlement, la revue par la Banque centrale de tous les transferts bancaires effectués depuis le 1er avril 2019 et la suspension de tout transfert de propriété ou d'action d'entreprise. Des comptes bancaires situés aux Emirats Arabes Unis, en Arabie Saoudite, en Malaisie, en Turquie et en Chine seront également contrôlés. Par ailleurs, un nouveau décret exige la déclaration de tout compte bancaire, au Soudan ou à l'étranger, pour toutes les entités publiques ou parapubliques.

✉ olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Cameroun : les modalités de création et de gestion des zones économiques sont fixées

Selon un décret présidentiel du 17 avril, fixant les modalités de création et de gestion des zones économiques (ZES), toute demande de création d'une zone économique au Cameroun doit être subordonnée, entre autres, à l'identification par le promoteur, en liaison avec les administrations concernées, de terrains libres de toute occupation, susceptibles d'accueillir les entreprises. Le postulant doit justifier d'une capacité financière, et d'un portefeuille d'au moins cinq entreprises ayant manifesté la volonté de s'installer dans la zone. L'État peut se substituer à un promoteur défaillant, lorsqu'une zone économique revêt un intérêt stratégique ou économique avéré.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : projet d'appui à la transformation industrielle et artisanale (PATIA)

La Chambre de commerce, d'industrie et de l'artisanat du Burkina Faso (CCI-BF) a procédé le 9 avril 2019 au lancement d'une compétition pour micro, petites et moyennes entreprises, dénommée PATIA. L'édition 2019 va récompenser 12 entreprises. Selon le 1^{er} Vice-président de la CCI-BF, le PATIA est une compétition de projets de développement d'entreprises, qui permettra aux lauréats de bénéficier d'un accompagnement de la CCI-BF, pour la protection, la mise aux normes et la labellisation de leurs produits, et d'un accompagnement de l'institution consulaire pour leur participation à des foires et salons internationaux, ainsi que pour la distribution des produits dans les magasins et grandes surfaces.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : tenue du forum des affaires de l'Union Européenne à Abidjan

Le 25 avril 2019 se tiendra à Abidjan le Forum des affaires de l'Union européenne. Organisé avec la chambre de commerce européenne et la Confédération des Grandes Entreprises de Côte d'Ivoire, ce forum annuel vise à informer le secteur privé sur les appuis mis à sa disposition.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : le tribunal de Commerce de Conakry fonctionnel à partir du 29 avril 2019**

Créé en juillet 2017, ce tribunal sera fonctionnel à partir du 29 avril 2019. Selon les autorités, ce tribunal vise à assurer une sécurité juridique et judiciaire en vue de faciliter l'activité des entreprises et de rassurer les investisseurs. A l'inauguration de ce tribunal le 20 mars 2019 par le Président de la République, le président de l'institution consulaire avait aussi rassuré les opérateurs économiques sur l'engagement des magistrats, des juges consulaires et des greffiers à traiter les dossiers avec transparence et équité.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : adoption par le parlement du projet de loi portant code de l'arbitrage**

Cette loi vise à combler les insuffisances de l'actuel code de l'arbitrage et apporter de nouvelles dispositions qui renforcent le recours à l'arbitrage comme moyen alternatif pour régler les litiges. Le nouveau texte donne à l'organisme de l'arbitrage de larges prérogatives, accorde à l'Etat et aux personnes le droit de recourir à l'arbitrage et garantit un jugement équitable devant l'organisme. L'adoption de cette loi s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet de modernisation de l'arsenal juridique et d'actualisation de la juridiction commerciale afin de les rendre conformes aux normes internationales en la matière.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie: adoption par le parlement du projet de loi portant code général des impôts**

Le nouveau code englobe toute la réglementation en matière d'impôts dans un seul document. Le texte apporte également un ensemble de réformes qui spécifie notamment les règles de compétence territoriale pouvant déterminer les impôts. Il consacre par exemple l'application de la TVA sur les abonnements audiovisuels et à des services comme les agences de voyage, la vente de biens usagés et aux activités d'entreprises sous-traitantes de main d'œuvre.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : le gouvernement adopte une réforme pour encadrer les transactions électroniques**

Lors du dernier Conseil des ministres, le gouvernement a examiné et adopté le projet de loi portant sur les transactions électroniques au Niger. Ce projet de loi trace le cadre juridique et complète l'acte additionnel, en prenant en compte notamment la question de la responsabilité des éditeurs de service en ligne, des hébergeurs et les obligations des prestataires de services. Il traite également des échanges d'informations administratives par voie électronique en favorisant la dématérialisation des formalités, des procédures et des documents et en assurant la transparence des activités commerciales en ligne. Il détermine les infractions liées aux transactions électroniques et leurs sanctions.

✉ cossuc@afd.fr

▼ **Togo : instauration d'une taxe de 15% sur les importations d'opérateurs non à jour de leurs obligations fiscales**

A compter du 2 mai 2019, date butoir fixée par l'OTR (Office Togolais des Recettes) pour que les opérateurs économiques domiciliés fiscalement au Togo régularisent leur situation auprès du commissariat des impôts, un prélèvement de 15% sera affecté sur la valeur en douane de marchandises importées par les opérateurs non à jour fiscalement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre plus global des engagements pris par le Togo pour la bonne réalisation du programme FMI (2017-2019), qui vise la réduction du niveau d'endettement public et une consolidation des finances publiques via notamment une meilleure mobilisation des recettes domestiques.

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENT

▼ Burkina Faso : plus de 610 M EUR d'engagement de la Banque africaine de développement (BAfD)

Le portefeuille actif de la BAfD au Burkina Faso était estimé, au 31 mars 2019, à environ 400 Mds FCFA (610 M EUR). Ce montant est orienté sur 17 projets en cours. Les secteurs du transport, de l'énergie et de l'agriculture/environnement absorbent respectivement 51%, 18% et 15% de ces financements. Le secteur de l'eau et assainissement absorbe 8%, 6% pour la gouvernance et 2% pour le social. A noter que les financements accordés par la BAfD au Burkina Faso depuis 1970 se chiffrent à 1 105 Mds FCFA (1,6 Md EUR) et ont entre autres permis la construction et la réhabilitation de 5 637 km de routes. La BAfD est le premier bailleur de l'Etat burkinabè dans le domaine des infrastructures routières.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : investissements dans le secteur de la santé sur la période 2020-2024

La Côte d'Ivoire veut mobiliser 1 658 Mds FCFA (2,5 Mds EUR) pour des investissements dans le domaine de la santé de 2020 à 2024. Cette annonce a été faite par le Ministre de la Santé et de l'hygiène publique au cours du Dialogue national sur le financement de la santé (DNFS) qui se tient du 15 au 30 avril à Abidjan. Ces investissements vont s'articuler autour de sept principaux piliers : 1) la santé communautaire, 2) la qualité de soins de santé primaire, 3) les ressources humaines, 4) les systèmes d'information sanitaire, 5) la chaîne.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : un marché de 6,3 M EUR pour la rénovation du Palais des Congrès de Niamey

Le Niger a signé avec l'entreprise turque Summa un marché, par entente directe, portant sur la rénovation partielle du Palais des Congrès de Niamey. Ce marché est évalué à 6,3 M EUR. Les travaux sont réalisés dans la perspective de la conférence de l'Union africaine qui se tiendra à Niamey en juillet prochain.

✉ cossuc@afd.fr

▼ **Ethiopie : Prêt coréen pour le financement du projet de ligne de bus à Addis-Abeba**

Le 16 avril 2019, la Corée du Sud a accordé un prêt pour le financement du projet Bus Rapid Transit (BRT), projet de ligne de bus à haut niveau de service à Addis Abeba. Ce financement fait partie d'un prêt concessionnel plus large, d'un montant de 300 MUSD, pour la mise en œuvre d'un portefeuille de projets prioritaires sur la période 2019-2020. Le projet BRT prévoit la construction d'un corridor de bus de 16 km et devrait transporter à terme 5 400 personnes par direction et par heure. En 2014-2015, l'AFD avait accordé deux prêts d'un montant total de 85 MUSD pour l'accompagnement technique et financier sur une des lignes de ce projet.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : Signature de la phase II du programme d'électrification rurale (PERER II)**

Le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures (MEEH) et l'agence de coopération allemande (GIZ) ont signé, le 19 avril 2019, la mise en œuvre de la phase II du projet de Promotion de l'électrification rurale par les énergies renouvelables (PERER II) d'un montant de 4 MEUR. Démarré en 2009, le projet vise le renforcement du cadre institutionnel et financier pour les investissements via l'Agence de développement de l'électrification rurale (ADER). Ce programme s'articule autour de trois composantes : l'amélioration des conditions d'accès aux informations et aux instruments réglementaires, l'amélioration des mécanismes d'attribution des autorisations et des concessions, et une meilleure coopération avec le secteur privé.

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : Multiplication de garanties financières pour le barrage du Stiegler's Gorge**

La *CRDB Bank* et la *United Bank for Africa* ont accordé des garanties financières d'un montant de 737,5 MUSD au consortium égyptien en charge de la construction du barrage de Stiegler's Gorge. Par ailleurs, l'*Arab Contractors* et le *El Sewedy Electric* octroieront des garanties à Tanesco, l'agence nationale d'électricité, conformément au contrat signé. Ces garanties assurent à Tanesco et au ministère de l'Energie une protection contre toute défaillance de la part du consortium. Le barrage de Stiegler's Gorge dont la construction est estimée à 2,95 Mds USD assurera la production de 2,1 GW.

✉ philippe.galli@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ CAMEROUN : La 7e édition du Festival international du café camerounais s'est tenue du 16 au 17 Avril 2019

A travers cette édition du festival international du café camerounais, organisée sous le thème « Agri pour le café », un appel à tous les acteurs est lancé pour sauver la filière café au Cameroun. La filière café a connu au fil des années un déclin de sa production qui est passée d'environ 130 000t dans les années 1990 contre 25 000t (2017/2018), ceci malgré les différents programmes mis en place pour la relance de la filière. De nombreux acteurs ont pris part à ce festival organisé depuis 2012 par l'Interprofession cacao-café, avec le concours du gouvernement.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : la production de coton en baisse de 29%

La production de coton-graine pour 2018-2019 s'établit à 436 000 t, soit une baisse de 29% par rapport à la précédente campagne. Le Burkina Faso recule ainsi à la 4^{ème} place des producteurs sur le continent africain, derrière le Bénin, le Mali et la Côte d'Ivoire. Les aléas climatiques, le boycott d'une partie des producteurs et la menace terroriste dans la région de l'Est ont favorisé cette contre-performance. Pour la prochaine campagne 2019-2020, où l'objectif est maintenu à 800 000 t, les sociétés cotonnières se sont engagées à apurer les impayés auprès des producteurs. Le prix d'achat du coton devrait connaître une augmentation et celui des intrants devrait baisser grâce à une subvention de l'Etat de 13,6 Mds CFA (207 M EUR).

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : accompagnement de la filière riz

La filière riz au Burkina Faso accueille un nouveau projet. Baptisé "Selling quality rice for better income", ce projet va toucher 50 000 petits producteurs dans la région du Centre-Est. Financé à hauteur de 2 Mds FCFA (3 M EUR) par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), sur une durée de trois ans, le projet sera mis en œuvre par un consortium dirigé par l'ONG Rikolto, avec l'Institut national de l'environnement et de la recherche agricole (INERA), le bureau d'études SICAREX et TRIAS West Africa. Selon le ministre de l'Agriculture, Salifou Ouédraogo, le projet permettra surtout de réduire la facture d'importation de riz, qui s'élève à environ 80 Mds CFA (122 M EUR) pour 460 000 t, sur un besoin de 650 000 t.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : ouverture d'un couvoir moderne à Azaguié

Le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, représentant son homologue des Ressources Animales et Halieutiques a inauguré le « Poussin d'or d'Azaguié ». Cette usine de poussin d'un coût de 2 Mds FCFA (3,5 M EUR) est le fruit d'une coopération ivoiro-hollandaise. Le projet vise à permettre l'emploi de 110 jeunes ainsi qu'une fourniture de poussins pour l'aviculture nationale dans l'objectif de sécurité alimentaire du gouvernement. Pour rappel, le chiffre d'affaires de la filière avicole en Côte d'Ivoire est de 250 Mds FCFA (430 M EUR), pour une production de 50 000 tonnes de viande et 1,6 Mds d'œufs.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : Appel à manifestation pour la privatisation de 13 sucreries

Dans le cadre du processus de privatisation de treize sucreries, l'entreprise publique Ethiopian Sugar Corporation (ESC) a publié, le 16 avril 2019, un appel à manifestation afin de recueillir des informations sur les modalités d'engagement (pleine propriété, cession partielle, PPP, etc...) des investisseurs potentiels. Les réponses sont attendues pour le 24 mai 2019. Pour rappel, l'Éthiopie, veut privatiser toutes ses sucreries (en activité et en construction) suite à l'incapacité du METEC, l'ex-gestionnaire public d'honorer ses engagements contractuels. Des négociations sont déjà en cours avec l'entreprise privée Ethio-Sugar Manufacturing pour la privatisation de la sucrerie de Wonji Shoa située dans la région de l'Oromia.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Mauritanie : CNITIE publie son rapport portant sur l'année 2016

Dans son rapport, le Comité mauritanien de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (CNITIE) souligne que les revenus tirés du secteur des industries extractives en Mauritanie ont atteint 45 Mds de MRO (108,3 M EUR). Le montant englobe tous les revenus encaissés par le Fonds national de recettes des hydrocarbures (FNRH), soit 12,2 Mds MRO (29,4 M EUR), le Trésor public pour 32,1 Mds MRO (77,4 M EUR) et au titre des paiements sociaux infranationaux pour 688 M MRO (1,66 M EUR). A noter que le document a été élaboré par le bureau d'études britannique Moore ETEPHENS.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : lancement du projet de construction de la tour du pétrole et du pipeline pour le transport des produits pétroliers

Le Chef d'Etat nigérien vient de poser la première pierre de la tour du pétrole (19 étages) qui abritera l'ensemble des services composant l'administration centrale du ministère en charge des hydrocarbures, et à la pose de la première pierre du pipeline (1 070 km) qui assurera le transport des produits pétroliers raffinés, de Zinder à Torodi, en passant par Maradi, Tahoua, Dosso et Niamey. Réalisé par l'entreprise chinoise Sinoconst (Hong Kong), ces deux projets sont prévus pour être réalisés dans un délai de 2 ans. Pour mémoire, le Niger qui produit actuellement 20 000 barils/jour envisage de passer à 110 000 barils/jour dès 2021.

✉ cossuc@afd.fr

▼ Ethiopie : Coopération avec la Russie dans le domaine nucléaire

En marge du 11e Forum international ATOMEXPO 2019 organisé par la Société nationale russe de l'énergie atomique Rosatom, les 15 et 16 avril 2019 à Sotchi, l'Éthiopie et la Russie ont signé un accord sur le développement de l'énergie nucléaire dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'industrie. La feuille de route signée par le ministre éthiopien de l'Innovation et de la Technologie et le directeur général de Rosatom prévoit la création d'un centre des sciences nucléaires et d'une centrale nucléaire ainsi que la formation de professionnels. Cet accord s'inscrit dans la continuité du partenariat établi entre les deux pays en mars 2018 pour le développement de l'énergie nucléaire.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : Développement de la production d'énergie d'origine géothermique**

Selon la *Tanzania Geothermal Development Company* (TGDC), l'entreprise publique en charge du développement de l'énergie géothermique dans le pays, le gouvernement tanzanien souhaite entreprendre la construction de sept centrales géothermiques entre 2021 et 2025. Ngozi, le site dont le développement est le plus avancé, a récemment bénéficié d'un financement public de 8,7 MUSD pour réaliser ses premiers forages d'exploration. L'ensemble des projets géothermiques générerait à terme 200 MW d'énergie d'origine géothermique, pour un potentiel national évalué à 5 000 MW. Le gouvernement tanzanien a par ailleurs lancé un appel aux investisseurs pour faire face à des coûts de développement élevés.

✉ philippe.galli@dgtresor.gouv.fr

▼ **Services**

▼ **Congo-Brazzaville : la 3ème édition du salon OSIANE bat le record des éditions précédentes**

La 3ème édition du salon OSIANE des technologies de l'information et de l'innovation a ouvert ses portes le 16 avril à Brazzaville. Durant trois jours, le salon a accueilli une soixantaine d'entreprises dont 40 entreprises exposantes et près de 6000 visiteurs, battant ainsi le record des éditions précédentes et l'objectif des 5 000 attendus. Plusieurs délégations étrangères en provenance de France, du Cameroun, de RDC et du Sénégal ont fait le déplacement pour échanger sur le thème de la confiance numérique pour garantir une économie prospère. Ce salon est une initiative de l'association des professionnels africains du numérique Pratic, qui bénéficie de l'appui de l'ARPCE.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : Création du Club Congo-France numérique**

Un MoU sur la création du Club Congo-France numérique a été signé le 15 avril à la Primature, en présence du Premier ministre, de l'Ambassadeur de France, du ministre congolais en charge du Numérique, et celui en charge de la Formation qualifiante et de l'emploi. Cette signature, qui s'est déroulée la veille de l'inauguration du salon OSIANE sur les NTIC, entérine une initiative conjointe du Service économique de l'Ambassade de France à Brazzaville et du Conseiller du Premier ministre chargé du Numérique. Ce club répond aux attentes fortes des Congolais en matière de contenus, de services et d'usages et se veut une plateforme de valorisation de l'offre française et de renforcement de la coopération bilatérale dans le numérique.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : Clicks poursuit son fort développement

Le réseau de parapharmacies a annoncé un investissement en capital de 43,5 M EUR pour l'année fiscale 2019-2020, afin de soutenir la croissance de son réseau. La société ouvrira 41 nouveaux établissements dans le cadre de sa stratégie d'expansion, pour atteindre à terme 900 points de vente (680 officines aujourd'hui). La boutique en ligne du retailer montre une croissance rapide, en lien avec l'attrait des consommateurs sud-africains pour le e-commerce. Le chiffre d'affaires du groupe Clicks a augmenté de 9,4% l'année dernière (24% de parts de marché du retail drugstore). Cette dynamique confirme la forte progression des réseaux de parapharmacies en Afrique du Sud, les marchés de la santé et de la beauté s'étant révélés très résilients.

✉ maxime.bieliaeff@businessfrance.fr

▼ Tanzanie : Construction de 30 000 logements abordables

Le gouvernement a annoncé la construction de 30 000 logements abordables par l'entreprise publique *National Housing Corporation* (NHC). Le budget envisagé, le calendrier de construction ainsi que la localisation des logements n'ont pas été précisés. En Tanzanie, le déficit de logements est estimé à trois millions d'unités alors que la demande pour des logements additionnels est de 200 000 unités par an. Le loyer est le premier poste de dépense des habitants de Dar-es-Salaam, il correspond en moyenne à 31 % des revenus mensuels. Par ailleurs, le marché hypothécaire tanzanien reste l'un des plus étroits d'Afrique de l'Est, malgré une augmentation de 6 % des prêts hypothécaires entre mars 2017 et mars 2018.

✉ philippe.galli@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Cameroun : Ellipse Projects SAS France livrera 19 premiers ponts métalliques d'ici fin mars 2020

L'entreprise Ellipse Projects SAS France, qui est en charge de l'installation de 55 ponts préfabriqués modulaires en acier, vient de réceptionner, à Douala, 412 containers contenant les éléments métalliques de 44 ouvrages fabriqués par la société américaine Acrow Corporation of America. Le projet connaissait des difficultés pour le dédouanement des ponts. 19 ouvrages sont déjà en cours de construction, 14 seront achevés en 2019 et 5 vers le 31 mars 2020. Ce qui représente une petite avancée dans ce projet en gestation depuis bientôt 5 ans et financé par la société Générale pour 46 Mds FCFA avec une garantie d'Exim bank USA pour 25 Mds FCFA.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : Le Group Vivendi Africa déploie le premier réseau internet très haut débit au Congo

Le Group Vivendi Africa (GVA), filiale du groupe Vivendi, a lancé le 18 avril à Pointe-Noire son offre Canal box, le premier réseau internet très haut débit au Congo par fibre optique aérienne FTTH. L'opérateur promet de fournir des services de qualité à des prix abordables accessibles à une grande partie de la population et aux entreprises. GVA devrait s'appuyer sur la force de vente de Canal+ (Groupe Vivendi) pour commercialiser la Canal box et sur celle de l'opérateur local OFIS, dont elle a racheté l'activité Internet. Après le Gabon en 2017 et le Togo en 2018, le Congo est le troisième pays à expérimenter l'offre d'accès internet très haut débit de GVA.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo : Vivendi ouvre une salle CanalOlympia à Brazzaville

Le groupe Vivendi a inauguré le 17 avril à Poto-poto – dans le 3ème arrondissement de Brazzaville - la première salle de cinéma CanalOlympia en République du Congo. Avec ses 300 places, la salle propose 19 séances hebdomadaires, 6 jours sur 7, à 1 500 francs CFA le ticket pour les adultes, 1 000 francs CFA pour les enfants (<12 ans) et 5 000 francs CFA pour les avant-premières et autres programmes spéciaux. Outre la salle de cinéma qui diffusera tous types de film, notamment les productions locales et africaines, le site de CanalOlympia accueillera d'autres évènements culturels. La salle de Poto-poto est la 12ème salle du réseau CanalOlympia en Afrique. Les villes de Pointe-Noire et Oyo sont les prochaines sur la liste.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ **Guinée Equatoriale : la troisième conférence économique nationale tient à Malabo du 22 avril au 4 mai**

Elle s'enregistre sous le thème « consolider la justice sociale et la diversification économique ». Après une journée de présentation et de débats autour de l'implémentation du Plan Horizon 2020, le reste de l'évènement sera consacré à la définition d'une nouvelle stratégie de développement autour de quatre thèmes majeurs : éradication de la pauvreté, productivité, inclusion sociale et enjeux environnementaux. La Banque mondiale et le PNUD participent activement à la tenue de cette conférence, qui réunit la société civile, les entreprises, les organisations internationales, et les autorités équato-guinéennes.

✉ arthur.berthet@diplomatie.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : visite du Président burkinabé en Turquie**

Le Président burkinabè Roch Kaboré a effectué une visite de travail et d'amitié à Istanbul et Ankara du 9 au 11 avril 2019. Outre ses entretiens en tête-à-tête avec son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, et le président de la Grande Assemblée de Turquie, Mustafa Sentop, il a présidé un Forum économique sur les potentialités du Burkina Faso, organisé en collaboration avec le Conseil d'affaires économiques étrangères (DIEK) de Turquie. Les deux pays ont examiné les perspectives de renforcement de leur coopération et le Président turc a annoncé une aide de 5 M USD à la force G5 Sahel. Les échanges commerciaux entre les deux pays étaient de 90 M USD en 2017 contre 50 M USD en 2014.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : troisième édition du Forum de l'Etudiant Guinéen (FEG)**

La troisième édition du FEG présidée par le Président Alpha Condé a vu la participation de plusieurs diplomates et de chefs d'entreprises, dont des filiales françaises installées en Guinée. Cette assise permet aux étudiants d'être en contact avec le monde de entreprises afin de mieux s'orienter vers des secteurs porteurs après leur formation universitaire. Lors de son intervention, le Président Alpha Condé a mis l'accent sur « la formation des formateurs » et de nouveau rappelé les mesures mises en place par l'Etat pour favoriser une plus grande implication du secteur privé en matière d'enseignement et de formation. C'est à ce titre par exemple que les conseils d'administration des universités et écoles supérieures guinéennes sont ouverts au secteur privé. Total Guinée assure ainsi, depuis l'année dernière, la présidence de l'Université Abdel Gamal Nasser, la plus grande Université du pays.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : lancement de deux masters de l'ISM Paris-Supmeca à Abidjan

Deux nouveaux masters en ingénierie généraliste et financière ont été lancés, depuis le 10 avril dernier, par l'école publique française d'ingénieur ISM Paris – Supmeca sur le campus de l'Université Felix Houphouët-Boigny à Abidjan (Cocody). A noter que ce partenariat avec l'Université Felix Houphouët-Boigny a commencé depuis l'année dernière, avec le lancement par l'ISM Paris-Supmeca d'un master d'ingénierie logistique.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :



C'M/S/ Bureau Francis Lefebvre



